



**SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
HEBDOMADAIRE CORSE
D'INFORMATIONS**

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

BASTIA BEER FESTIVAL

**POUR MIEUX
CÉDER À
LA PRESSION**

P5 À 7



Illustration Bastia Beer Club

1,75€



SPORTS EN CORSE

REGARD SUR L'OVALIE

P17

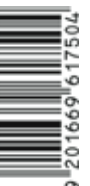
KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4

DETTI È FATTI P20 • BRÈVES P21

CARNETS DE BORD P22

AGENDA P23

ANNONCES LÉGALES P9

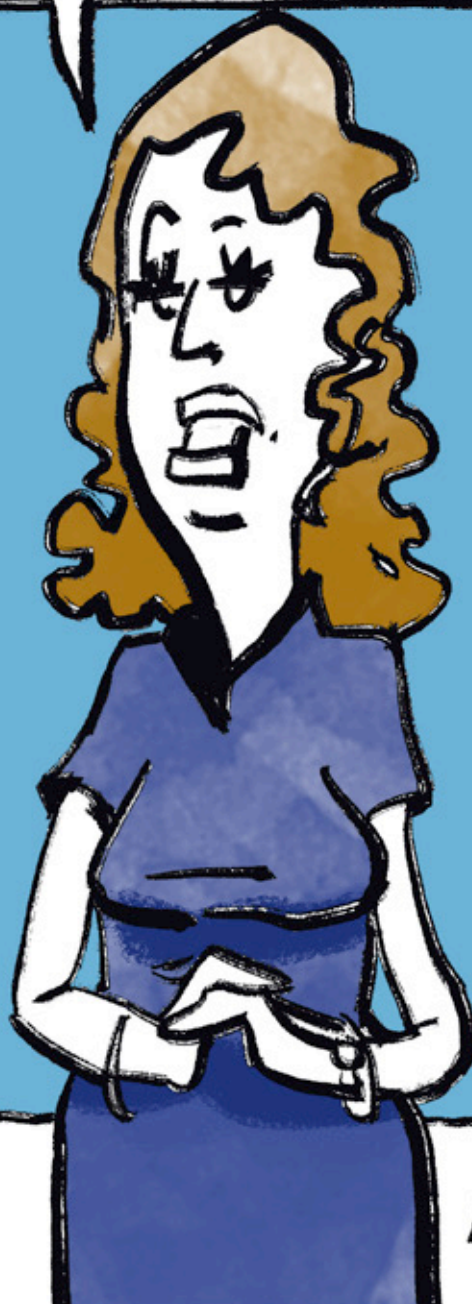


MÉTÉO D'ÉQUINOXE

SI LE PASSAGE DE GÉRALD
N'À CAUSÉ AUCUN DÉGÂT,
CELUI DE MANU POURRAIT
SE RÉVÉLER DÉVASTATEUR



VIGILANCE



KAMPÀ

S O M M A I R E À LA UNE

BASTIA BEER FESTIVAL

POUR MIEUX CÉDER À LA PRESSION P5 À 7

OPINIONS

POLITIQUE **DARMANIN EN ÉCLAIREUR DE MACRON**SPORTS EN CORSE **REGARD SUR L'OVALIE**SOCIAL **ÉTUDIANTS, EFFORT SUPPLÉMENTAIRE DE LA CDC**

DETTI È FATTI

EN BREF ET EN CHIFFRES

CARNETS DE BORD

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P17

P19

P20

P21

P22

P23

P9



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

DIRECTION RÉDACTION

Membre du SNPHR
et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli : 06 86 69 70 99
journal@icn-presse. corsica

Chef d'édition

Elisabeth Milleliri : 06 44 88 69 40
informateur.corse@orange.fr

1^{er} secrétaire de rédaction

Eric Patris : 06 44 88 66 33
eric.patris-sra@icn-presse. corsica

BUREAU DE BASTIA

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu
20600 BASTIA

Secrétariat

Bernadette Benazzi : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36
gestion@corsicapress-editions.fr

ANNONCES LÉGALES

Albert Tapiero : 04 95 32 89 92 - 06 41 58 40 23
al-informateurcorse@orange.fr

COR SICAPRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 25 000€

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,
Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt Légal Bastia

À MODU NOSTRU

L'ombra passatista

Anutizia hè stata ufficializata in fin di simana scorsa: u Presidenti di a Repubblica vinarà in Corsica trà u 27 è u 29 di settembre. Dopu a visita calchi ghjornu fà in Aiacciu di u ministru di l'Internu Gérald Darmanin senza mancu un annunziu, Emmanuel Macron hè aspittatu da a raprisintazioni pulitica eletta corsa più chè mai. Un viaghju presidinziali chì duvaria essa urganizatu in dui parti: a prima pà cilibrà l'ottantesimu anniversariu di a Liberazioni di a Corsica è a siconda di più pulitica nant'à u famosu prucedimentu di Beauvau. S'è l'attesi sò tamanti pà Gilles Simeoni è una bella parti di a famiglia naziunalista soprattuttu, certi eletti t'ani un'antra manera di leghja ciò chì pudaria accada in un futuru piuttosto vicinu. Hè u casu di u senatori di diritta Jean-Jacques Panunzi. Invitatu pocu fà ind'è RCFM, l'anzianu presidenti di u Cunsigliu generali di Corsica Suttana hà dichjaratu chì i naziunalisti ùn sò micca pronti à discorra di manera democratica di l'evuluzioni istituzionali è chì li si pari à ellu ch'elli a vulissini impona. U pulitanti pumuntincu metti dinò in avanti u so timori di pettu à l'ombra di l'indipendenza, cù una tappa nova di discussioni da quì à una quindicina d'anni dumandata da u movimentu naziunali. Pà Jean-Jacques Panunzi, u so veru scopu hè tuttu simpliciamenti di staccassi da a Francia è l'autunumia bramata inde i tarmeni posti oghji ni saria u so prima passu. Ùn vali a pena di cuntinuà nant'à u chjassu di sta prosa ghjacubina è cunservatrici, ma c'hè un affari chì hè sicuru: pari guasgi impossibili di sbuccà nant'à un accunsentu currettu di tutti i forzi pulitichi di l'isula. Puru s'è u diputatu Horizons Laurent Marcangeli hà chjamatu pocu fà à stu famosu accunsentu dicendu ancu ch'ellu era prontu à fà «cuncissioni raghjunevuli», u spiritu di certi dinausori, più o menu vechji, pudaria annunzià un fiascu tremendu. È prima di veda s'è una scizzioni di a Corsica inde a Custituzioni, pocu impremi a so forma o u so articulu, pudarà aduniscia i trè cinquesimi di u Parlamentu, aspittaremi di senta ciò ch'ellu t'hà à di u Presidenti di a Repubblica. Ma s'ellu li piaci à fassi cunsiglià da ghjenti tagliati inde u listessu legnu cà Jean-Pierre Chevènement, un amicu strettu strettu di a Corsica, tandu l'affari risicani d'essa in francesi pà daveru. ■ Santu CASANOVA

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'À A RETA

Ce n'est pas qu'on l'avait oubliée (comment le pourrait-on?) mais l'été et les débats sur le climat faisaient un peu diversion. Avec la rentrée, l'inflation est revenue en force dans les conversations. Tout le monde a forcément quelque chose à dire à ce sujet. Certains parce qu'ils la subissent, parfois très durement. Au point qu'ils en sont réduits à se séparer d'un animal de compagnie. D'autres parce qu'ils se piquent d'y trouver des solutions auxquelles les premiers intéressés n'ont évidemment pas pensé, les sots. Fort heureusement, le gouvernement pourrait reprendre à son compte le slogan d'une enseigne spécialisée dans les bibelots et gadgets à petits prix: «des idées de génie!» Ainsi, Olivia Grégoire, ministre déléguée aux PME, au Commerce, à l'Artisanat et au Tourisme, a-t-elle déclaré à Sud-Ouest le 16 septembre qu'il était temps que nous réapprenions à cuisiner au lieu d'acheter des plats préparés. Mieux, il faudrait ré-enseigner la cuisine à l'école. Il faudra simplement prévoir l'achat d'un tablier pour ne pas salir le bel uniforme. Ça n'a pas fait un succès. Trop subtil, sans doute. Olivia Grégoire a donc insisté: «*privilégier les produits bruts aux produits transformés, c'est bon pour la santé et pour le porte-monnaie, et pas seulement en période d'inflation*». Certes. Le hic est que les prix des produits bruts ont eux aussi augmenté et l'Insee a révisé à la hausse sa première estimation de l'inflation pour août: les prix à la consommation ont augmenté de 4,9 % sur un an et c'est dans les rayons alimentaires que la hausse est la plus flagrante: 11,2 % en rythme annuel. Pour couronner le tout, on apprend que si notre portefeuille devient étique, d'autres ne s'encombrent pas d'éthique puisque les marges des entreprises françaises sont en hausse. Et, selon Public Sénat, le gouvernement est «pris au piège de l'inflation». Pas de panique, cela dit, la Banque de France estime que d'ici 2025 l'inflation aura été ramenée à près de 2 %. Entre-temps, le prix des énergies aura encore augmenté, rendant la blanquette maison plus coûteuse encore. À moins qu'un ministre ne suggère de réintégrer les cours de bricolage à l'école: les enfants pourront ainsi apprendre à fabriquer des marmites norvégiennes pour la fête des mères. ■ Elisabeth MILLELIRI

- 
Léo @LeoAuteur · 10h
 Abandons et #inflation : les propriétaires renoncent à leur animal de compagnie
- 
BFMTV @BFMTV
 Face à l'inflation alimentaire, Olivia Grégoire préconise des cours de cuisine à l'école
- 
Jérôme Legavre @LegavreJerome · 16 sept.
 Ben voyons. Et en temps de canicule on se met à l'ombre... Mépris, cynisme d'un gouvernement qui refuse d'augmenter les salaires et de bloquer les prix
- 
DumenicaMaria @DumenicaMaria · 16 sept.
 Si au lieu de sortir des lieux communs et évidences vous aviez une idée vraiment pertinente, comme si tout ceux qui le peuvent ne le faisaient pas déjà depuis longtemps....
- 
Eric Massaud (booster) @EricMassaud · 16 sept.
 Entre deux arbres plantés, apprendre à faire une paëlla aux insectes, la nouvelle mission de l'éducation nationale
- 
Guillaume D. @GDeleur · 16 sept.
 Mais les écoliers vont devoir déjà planter des arbres pour faire plaisir au Sauveur de la nation, ils n'auront jamais le temps !
- 
Maxime Combes @MaximCombes · 18 sept.
 DINGUE !
 Quand les prix de l'énergie augmentent, les entreprises répercutent 127% de cette hausse sur le prix des produits
- 
Public Sénat @publicsenat · 3 min
 Le gouvernement pris au piège de l'inflation
- 
Brèves de presse @Brevesdeprece · 54 min
 INFO - Inflation alimentaire : la grande entourloupe ? Tandis que les Français subissent de plein fouet les effets de l'#inflation, la marge brute de l'industrie agroalimentaire s'est hissée au 2ème trimestre 2023 à 48,5 %. Une profitabilité historique au plus haut depuis... Voir plus
- 
BFM Business @bfmbusiness · 10h
 "Nous allons ramener l'inflation vers 2% d'ici 2025", affirme François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France
- 
Planet Sébastien @seb_planet · 9h
 On lui dit qu'on sera cuit d'ici là ???

HUMEUR

UNE ABSENCE D'ACTION DÉCONCERTANTE

Été rouge en Corse. En un mois seulement, 4 hommes assassinés. Pourquoi? Ils avaient eu maille à partir avec la justice, et alors? Dans notre Europe démocratique, la peine de mort n'existe plus. La seule forme de réponse, ce sont les potins du bar du coin: «*vai chi ellu a sapia*»; «*s'elli l'anu tombu, hè ch'avia fattu qualcosa*». Ces mots, je les ai déjà entendus. Souvent. Qu'il s'agisse d'un jeune homme un peu paumé, d'une victime de féminicide, d'un individu tout à fait ordinaire qui se trouvait au mauvais moment au mauvais endroit ou d'un voyou de première, la remarque est toujours la même: «*s'elli l'anu tombu, hè ch'avia fattu qualcosa*». Quelle que soit la personnalité de l'assassiné, le coupable, c'est lui. Il est coupable de sa propre mort. C'est lassant. Et tellement facile: si la victime est le coupable, pas besoin de chercher. On rentre chez soi enfile ses charentaises et ronfle sur le canapé. Et personne ne cherche. Même pas les flics, même pas le juge d'instruction. D'ailleurs, eux aussi, ont leur solution: «*laisse faire, de toute façon, ils trouvent toujours un moyen; au pire ils font de la place...*» É tandu, l'affari sò in francese. Grosso modo, la Corse compte un peu plus de 355 000 habitants, elle est confrontée à un indice de vieillissement de 113, ce qui signifie qu'il y a 1,1 personne de 65 ans et plus par habitant de moins de 20 ans. Au sein de cette population, quand on retire les vieux, puis les femmes - à la louche, elles sont bien 55 % et n'ont rien de Calamity Jane -, les gosses, et les gens en charentaises sur le canapé, quelle proportion pensez-vous qu'il y ait de personnes actives dans le banditisme? Est-elle si considérable que nous puissions avoir dans l'île 25 bandes criminelles? Autant que de familles mafieuses aux États-Unis? Et on ne trouve rien, on ne peut pas agir, arrêter le désastre? Pas plus qu'il y a 10, 20 ans, 30 ans... Max Weber écrivait que l'État est «*une entreprise politique de caractère institutionnel*» qui dispose «*du monopole de la contrainte physique légitime*» et que toute autre utilisation de la violence n'est autorisée que si l'État la tolère. ■ Claire GIUDICI

BASTIA BEER FESTIVAL

POUR MIEUX CÉDER À LA PRESSION



Illustration Bastia Beer Club

Lancé en 2022 sous l'impulsion d'une toute jeune association, le Bastia Beer Festival revient pour une deuxième édition, du 29 septembre au 1^{er} octobre.

L'événement est conçu pour inciter à découvrir, dans la bonne humeur et avec modération, toute la diversité de la production brassicole locale, nationale et étrangère.

« On est très attentifs à ce que l'événement ne tourne pas à la beuverie et à ce que l'ambiance soit bon enfant. On cherche vraiment à attirer tous les publics, notamment les familles en journée. »



Photo Anna-Livia Giovannetti

Tout a commencé avec une carte de vœux. Celle d'un brasseur, adressée à Mélanie Gallard et Roland Pasqualini qui ont créé et animent à Bastia l'épicerie fine et cave à bières Giru. Aux habituelles formules de circonstance pour les fêtes de fin d'année, ce fournisseur avait joint une question: «À quand un festival de la bière à Bastia?» Il ne se doutait sans doute pas qu'il allait être rapidement pris au mot. «Dans le cadre de la boutique, nous organisons déjà régulièrement de petits événements autour de la bière, explique Mélanie. De là, l'idée d'aller plus loin et d'organiser un festival a très vite fait son chemin! J'ai donc demandé à rencontrer le maire de Bastia, Pierre Savelli, pour la lui exposer et lui demander son avis sur l'opportunité d'un tel festival. J'ai reçu un très bon accueil. Mais il fallait tout d'abord monter un projet concret et créer une association pour le porter.» Trouver des volontaires n'a pas été très difficile, cela dit. Mélanie et Roland se sont tournés vers les amateurs de bière qui fréquentent régulièrement Giru. «Au fil du temps, certains de nos habitués sont devenus des amis et plusieurs d'entre eux ont bien voulu se lancer dans le projet avec nous.» Une équipe soudée, composée d'une dizaine de personnes aux profils très différents et de ce fait complémentaires, s'est ainsi constituée. En janvier 2022, l'association Bastia Beer Club voit le jour et, cette fois encore, tout va aller très vite puisque la première édition du Bastia Beer Festival se tient les 1^{er} et 2 octobre 2022 sur la place Saint Nicolas. Un choix de date mûrement réfléchi. «On ne voulait pas faire un événement estival; on sait également qu'à l'approche de l'hiver, les gens pensent plutôt à préparer les fêtes de fin d'année et il y a des marchés de Noël. Au printemps, il existe déjà bon nombre d'événements autour de la bière et il nous aurait été difficile de nous démarquer. Sans même parler du fait qu'on n'aurait matériellement pas eu le temps d'organiser un festival pour le printemps 2022. On a donc opté pour la période fin septembre/début octobre, où il y a encore de belles journées et une certaine fréquentation touristique, ce qui nous laissait de plus davantage de temps pour tout mettre sur pied.» Mal-

gré des délais assez serrés, a fortiori pour une première édition, les choses sont rondement menées, notamment grâce aux contacts qu'ont pu nouer Mélanie et Roland au fil des années sur des salons ou des événements professionnels. Ainsi, le festival est d'emblée référencé sur le site Bière actu, lancé en 2020 par le journaliste Olivier Malcurat. Les organisateurs trouvent aussi des partenaires pour leur prêter des tireuses à bière et quatorze brasseries -locales, nationales et étrangères- participent à l'édition. Quelques sponsors privés acceptent de jouer le jeu, tandis que la Ville de Bastia et l'Office de tourisme apportent leur concours de façon «très dynamique». Des groupes musicaux vont eux aussi apporter leur contribution en se produisant à titre gracieux lors de la nocturne.

Loin de l'imagerie un brin rabelaisienne des grosses fêtes de la bière où certains buveurs doivent littéralement s'arrimer au comptoir sous peine de s'écrouler, le concept développé par le Bastia Beer Club veut privilégier avant toute chose la découverte, la dégustation et une atmosphère conviviale, voire familiale. «À l'entrée, les visiteurs prennent une écop, avec une double graduation -12,5 cl et 25 cl- et vont ensuite visiter les stands des brasseurs pour déguster des bières, pour la plupart servies à la pression. Autant que possible, on évite les bouteilles en verre et quoi qu'il en soit, les bouteilles ne circulent pas sur le site. La graduation à 12,5 cl permet de goûter de petites quantités de bières différentes pour une somme modique. De plus, on insiste bien sur le fait qu'il s'agit d'un festival de la bière. On n'y sert donc que trois types de boissons: des bières [y compris des bières sans alcool, et il en existe d'excellentes!], des eaux minérales et des limonades. Côté restauration, l'offre est très diversifiée. On est très attentifs à ce que l'événement ne tourne pas à la beuverie et à ce que l'ambiance soit bon enfant. On cherche vraiment à attirer tous les publics, notamment les familles en journée.»

Une formule qui a manifestement trouvé son public, puisque le premier festival a attiré 4500 visiteurs en deux jours.

Selon les informations publiées par Statista en janvier 2023, la France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de brasseries, devant le Royaume-Uni ou l'Allemagne. Ce dynamisme tient à la montée en puissance, depuis les années 2010, de la « culture craft beer », avec l'apparition de petites brasseries artisanales et locales qui proposent un large éventail de bières bien différentes des bières standardisées produites par les géants brassicoles. Entre 2008 et 2021, la production brassicole française est passée de 16 millions d'hectolitres à 21,6 millions d'hectolitres. En Corse, la voie a été ouverte en 1996, avec la création de la brasserie Pietra et le lancement de sa bière à la châtaigne. Depuis, une dizaine de brasseries ont vu le jour dans l'île. Toutefois, malgré la diversification de sa production, la France -où la consommation de bière a légèrement augmenté au cours de la première moitié des années 2010 et s'est stabilisée entre 2017 et 2021 à 33 litres de bière par habitant en moyenne- était, avec l'Italie et la Grèce, parmi les pays européens où l'on consomme le moins de bière, les plus gros buveurs de bière étant les Tchèques avec près de 129 litres de bière en moyenne par habitant. ■

Principalement des curieux ou des amateurs venus de toute la Corse, mais aussi quelques vacanciers qui étaient là pour d'autres motifs. Il est vrai, observe Mélanie, que depuis quelques années, la bière et le monde de la brasserie connaissent un véritable engouement. « Depuis environ dix ans, l'image de la bière a changé et sa consommation aussi. Il faut dire que les gammes, les styles, se sont tellement diversifiés, que les brasseurs ont fait preuve d'une telle créativité qu'aujourd'hui, il y a forcément une bière pour nous plaire. Et pour plaire y compris à des personnes qui, a priori, n'aiment pas la bière. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience avec des clients. De plus, aujourd'hui, on offre beaucoup plus volontiers et beaucoup plus souvent une bière un peu exceptionnelle, comme on offre une belle cuvée de vin. À commencer par les bières de garde, qu'on peut conserver plusieurs années et qui évoluent au fil du temps en développant de nouveaux arômes. Ou on offre une édition éphémère. »

L'édition 2023, qui se déroule cette fois sur trois jours, du 29 septembre au 1^{er} octobre conserve les mêmes principes. S'il y aura deux soirées avec des concerts, nombre d'animations se dérouleront en journée, comme notamment les ateliers-dégustation, avec des conseils d'accords mets-bières, ou le concours Brassam! qui s'adresse aux brasseurs amateurs. « Il s'agit de personnes qui brassent à la maison et ont une petite production, de l'ordre de 30 à 40 litres. Nous accueillons des concurrents corses mais aussi venus du continent. L'intérêt pour eux, outre les cadeaux offerts par nos partenaires (des malteries et des houblonneries, par exemple) est d'avoir un retour du grand public sur leur production, mais aussi de connaître l'avis et les éventuels conseils de la marraine du festival, la zythologue* Elisabeth Pierre, une véritable passionnée, mais aussi une personne très avenante, très ouverte, que nous avons d'abord connue au travers de ses ouvrages puis que nous avons eu le plaisir de rencontrer lors d'un événement et qui a très volontiers accepté de participer au festival. » Cette année, dix-sept brasseries seront présentes : neuf brasseries

locales, quatre brasseries venues de France continentale et quatre brasseries étrangères. La plupart des brasseries qui avaient pris part à la première édition ont souhaité revenir pour la deuxième. Parmi les partenaires de cette édition, outre la Ville de Bastia, la Communauté d'agglomération de Bastia, la Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse et les Chemins de fer de la Corse qui ont mis en place un service de train de nuit entre Bastia et Casamozza pour le 30 septembre. De même, dans Bastia intra-muros, un bus de nuit circulera les 29 et 30 septembre, afin de permettre aux visiteurs de venir sans emprunter leur voiture et de fluidifier la circulation dans la ville. Par ailleurs, certains hôtels bastiais consentent des promotions à l'occasion du festival.

Tout en mettant la dernière main aux préparatifs de l'édition 2023, l'association travaille déjà sur celle de 2024. « L'objectif est de se faire connaître davantage hors de Corse et de se développer. Pas forcément en attirant beaucoup plus de brasseurs, de ce point de vue, il nous semble qu'il faudrait s'en tenir à une vingtaine. En revanche, tout en gardant l'esprit découverte et convivialité, on aimerait faire en sorte, en accord avec des compagnies de transport et des hôtels qui proposeraient des codes promo pour la circonstance, que le festival devienne une raison en soi de venir passer un week-end à Bastia, pour y déguster notamment des bières créées spécialement pour l'événement. » ■ Elisabeth MILLELIRI

*la zythologie, mot composé des mots grecs zythos (bière) et logos (étude, discours), est la discipline qui se consacre à l'étude de la bière, du brassage et des brasseries que ce soit du point de vue historique, technique ou gustatif. Comme le sommelier, le zythologue maîtrise les accords entre bières et mets; et comme l'œnologue, il maîtrise les différentes étapes des processus de fabrication afin d'en comprendre les effets sur le produit fini. Elisabeth Pierre est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la bière, dont Le guide Hachette des bières, Bières, leçons de dégustation et Biéographie écrit en collaboration avec Anne-Laure Pham et illustré par Mélody Denturck.

«PROCESSUS DE BEAUVAU»

GÉRALD DARMANIN EN ÉCLAIREUR AVANT LA VISITE PRÉSIDENTIELLE



Photo Manon Perlelli

Le ministre de l'Intérieur était à Ajaccio les 13 et 14 septembre 2023. Un déplacement éclair qui avait pour but de défricher une dernière fois le terrain avant la visite annoncée d'Emmanuel Macron à la fin du mois, qui devrait donner lieu à la conclusion d'un an d'échanges dans le cadre du processus de Beauvau.

De l'avis de Gilles Simeoni, «le principe d'un statut d'autonomie et d'une solution politique globale» est «acquis» dans l'esprit de Gérard Darmanin. C'est en tous cas ce que le président de l'Exécutif de Corse retient de la visite du ministre de l'Intérieur à Ajaccio, les 13 et 14 septembre derniers. Un déplacement que ce dernier a effectué au pas de course, en éclaireur de la venue du Président de la République - annoncée pour les 27, 28 et 29 septembre- mais au cours duquel le «monsieur Corse» du gouvernement a toutefois souhaité rencontrer par deux fois Gilles Simeoni pour préparer une dernière fois le terrain de ce qui s'annonce comme la clôture d'un an d'échanges dans le cadre du processus de Beauvau. Des entretiens à huis clos dont ne filtrera que ce dont le président de l'Exécutif a bien voulu en laisser échapper. Il livrera ainsi que ces entrevues ont été en grande partie consacrées à la présentation, à l'explication de la délibération adoptée par l'Assemblée de Corse le 5 juillet dernier. Un texte qui devra faire figure de «document de référence» pour Gilles Simeoni dans les discussions qui restent à mener avec le gouvernement pour espérer porter une potentielle réforme constitutionnelle intégrant la Corse. Or certains éléments de celui-ci, comme la revendication d'un statut de résident, semblent d'ores et déjà avoir été écartés d'un revers de main par le ministre de l'Intérieur qui a rappelé qu'un éventuel statut d'autonomie de l'île ne pourrait s'écrire que dans le cadre de deux lignes rouges: la Corse dans la République et ne pas créer deux catégories de citoyens. En outre, préparant la visite présidentielle tout en prenant garde à ne rien dévoiler des annonces qui pourraient être faites à cette occasion, Gérard Darmanin a regretté que la délibération de l'Assemblée de Corse du 5 juillet 2023 n'ait pas donné lieu à un consensus plus large, et a prévenu qu'il faudra s'astreindre à ce que les élus retravaillent un projet «qui rassemble le plus de Corses possible», afin de ne pas louper le train de cette opportunité d'évolution institutionnelle qui ne se représentera pas de sitôt.

«Il ne s'agirait pas d'obtenir un refus après avoir bien négocié un texte lors de la consultation populaire», a-t-il averti, tout en pointant le fait que c'est le Parlement qui décidera in fine d'une réforme constitutionnelle. «La politique ce n'est pas l'idéal. Il faut trouver un compromis politique pour que nous obtenions 3/5^e du Congrès», a-t-il argué. Mais le point d'orgue de cette visite s'est sans doute noué autour de la réunion que le ministre de l'Intérieur a tenu devant plus d'une centaine de maires et présidents d'intercommunalités de l'île au Palais des Congrès. L'occasion pour lui de prendre pour la première fois le pouls des élus locaux. Il a ainsi assuré de la mobilisation de l'État sur le dossier corse, en notant des avancées obtenues durant cette année de travail sur «au moins trois champs de revendication»: le rapprochement des détenus si longtemps demandé, les 30 millions d'euros sur la continuité territoriale, et les 200 millions d'euros pour la Programmation pluriannuelle de l'énergie. «Il y a eu parfois des échecs, mais j'ai essayé de porter les dossiers que vous m'avez confiés, a-t-il insisté. Ce n'est pas parce que Gilles Simeoni est l'interlocuteur privilégié qu'il est le seul. Les échanges avec les parlementaires et les maires sont aussi importants. J'ai besoin de vous écouter. Je peux porter votre parole auprès du Président de la République et lui faire remonter ce qui vous semble important.» Et, il a ajouté «Je sais ce qu'est être maire, de souffrir avec sa commune et de ne pas être toujours entendu». Après quoi une douzaine d'élus ont tour à tour pris la parole pour faire valoir leur position sur l'autonomie ou pour évoquer les problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien et les difficultés existantes sur l'île en matière d'eau et d'assainissement, d'urbanisme, de santé ou encore de déchets. Au terme de près de trois heures de réunion, assurant avoir entendu les problématiques remontées par les maires et élus intercommunaux, le ministre de l'Intérieur a promis de les réunir à nouveau après le discours tant attendu du Président de la République, afin de rediscuter de façon plus concrète. ■ Manon PERELLI



**CREATION
SOCIETE**

N° 01

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Août 2023, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination sociale :

AIUTU AMPARERA

Durée : 99 ans

Siège social : 8, Cours Général LECLERC, 20000 Ajaccio

Capital social : 3000 €

Objet : La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- Le soutien scolaire, la facilitation administrative, la location d'espace de coworking, la formation et plus généralement, toutes activités annexes ou connexes à celles ci-dessus énoncées.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Président : Mr POGGIOLI Ghjulianu, demeurant Résidence les Aloès, Bât.C, 20000 Ajaccio

Admission aux assemblées et droit de vote : Les décisions en matière d'augmentation, d'amortissement ou de réduction de capital, de fusion, scission ou dissolution, de modification des statuts, d'apport partiel d'actif, de vente de fonds de commerce de la société, de dissolution de nomination des commissaires aux comptes, d'approbation des comptes annuels et affectation du résultat, sont prises collectivement par les actionnaires, avec délégation de pouvoir le cas échéant du président selon ce qui est prévu par la loi et/ou les statuts et/ou chaque décision collective.

Les décisions devant être prises collectivement par les actionnaires et indiquées ci-dessus sont prises à la majorité des deux tiers des actionnaires. Si la société est détenue par un associé unique, ces décisions sont prises directement par l'associé unique.

***Décisions de l'associé unique**

L'associé unique est seul compétent pour prendre les décisions suivantes :

- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;

- nomination et révocation du président ;

- nomination des commissaires aux comptes ;

- dissolution et liquidation de la société ;

- augmentation et réduction du capital ;

- fusion, scission et apport partiel d'actif ;

- agrément des cessions d'actions (lorsque la clause s'applique) ;

- exclusion d'un actionnaire ;

Toutes les autres décisions sont de la compétence du président.

Agrément : Tant que la société est unipersonnelle, les actions sont librement cessibles et transmissibles par l'associé unique.

Immatriculation : RCS d'Ajaccio.

Pour avis,
Le Président.

N° 02

CORSE VERDURE SERVICES

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 euros

Siège social : Lieu-dit Astriccio

20240 Solara

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOLARO du 28/7/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination :

CORSE VERDURE SERVICES

Siège : Lieu-dit Astriccio, 20240 Solara

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : Vente et pose de gazon, plantes synthétiques, vente de petit outillage pour le jardinage, petit aménagement extérieur, création de terrasse en bois

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de [*Nombre de voix maximum dont peut disposer un associé] voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Marie PORTA, demeurant lieu-dit Astriccio, 20240 Solara

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Présidente.

N° 03

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 14 septembre 2023, il a été constitué une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SCI CP IMMOBILIER

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : Mille euros

Siège : Lieu-dit Crucicchiola - 24, Susinacci - 20222 Brando

Objet social : Acquisition, construction, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.

Durée : 99 ans

Apports en numéraire : 1000 euros

Gérants : M. Anthony, Patrick, André AGOSTINI-PIOT & M. Jean-Paul COUDERT

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion,

La Gérance.

N° 04

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 04/07/2023, il a été constitué une SAS :

Dénomination : Le Churchill

Siège social : Lot Torresi - Route d'Alata - 20090 Ajaccio

Capital : 1000€

Objet social : Food Truck pour restauration sur place ou à emporter

Président : CESARINI Jean Laurent, demeurant Lot Torresi, Route d'Alata, 20090 Ajaccio, élu pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 05

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/09/2023, est constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : O MA

FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

CAPITAL : 1000 Euros divisé en 100 parts sociales, entièrement libérées et de même catégorie.

SIEGE : 46, Avenue Bella Vista, 20260 Lumio

OBJET : L'exploitation d'une boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, sandwicherie, traiteur, salon de thé.

La fabrication et vente de pain, pâtisserie, gâteaux et tous produits de boulangerie. La vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, en vente sur place ou à emporter.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ENSEMBLES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

PRÉSIDENT : Monsieur Joseph FONDACCI, Chemin de Zappoli, 20260 Lumio

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

N° 06

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/09/2023, est constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CASA DI MA

FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

CAPITAL : 1000 Euros divisé en 100 parts sociales, entièrement libérées et de même catégorie.

SIEGE : Lieu-dit Dragone - 20260 Lumio

OBJET : Hôtel, restaurant, spa, La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ENSEMBLES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

PRÉSIDENT : Monsieur Joseph FONDACCI, Chemin de Zappoli, 20260 Lumio

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

N° 07

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/09/2023, est constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : A CASA DI ZIA

FORME : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 1000 Euros divisé en 100 parts sociales, entièrement libérées et de même catégorie.

SIEGE : Chemin de Zappoli, 20260 Lumio

OBJET : La gestion et location de meublé de tourisme. L'exploitation d'établissement de tourisme, hôtelier et para-hôtelier. L'acquisition, la construction, la rénovation, la propriété, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'administration, la gestion de tous immeubles et bien immobiliers.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

PRÉSIDENT : Monsieur Joseph FONDACCI, Chemin de Zappoli, 20260 Lumio

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

N° 08

CARADYSTY

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 euros

Siège social : Park Saint-Louis

Route de Porra

20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 13 septembre 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : CARADYSTY

Siège : Park Saint-Louis, route de Porra, 20137 Porto Vecchio

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : La prise de participation, la détermination et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur ALETTI Thierry, demeurant Park Saint-Louis, route de Porra, 20137 Porto-Vecchio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,

Le Président.

N° 09

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à AJACCIO [20090] du 13/09/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : LUCCIONI BATIMENT

Siège : Résidence Empire, Bât D2, Avenue Maréchal Lyautey, 20090 Ajaccio

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.200 euros

Objet : Entreprise générale du bâtiment, et plus précisément, peinture, vitrerie, revêtement.

Transmission des actions :

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Delphine FAURE (épouse LUCCIONI), demeurant Résidence Empire, Bât D2, Avenue Maréchal Lyautey, 20090 Ajaccio,

Directeur Général : M. Charles, Napoléon LUCCIONI, demeurant Résidence Sebastiani, Bât B2, 25, Rue Impératrice Eugénie, 20000 Ajaccio,

La Société sera immatriculée au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiées
Dénomination : M.D.J.M
Siège : 3, Boulevard Général de Gaulle, 20200 Bastia.

Objet : La prise en location gérance et l'exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons avec licence de 4ème catégorie, crêperie, vente de sandwiches, salon de thé et petite restauration.

Durée : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au RCS de Bastia.

Capital : 300 Euros apport en numéraire.
Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Dominique Ange MARTINI demeurant : 112, E Sulane, 20290 Borgo
Immatriculation : RCS de Bastia.

**POUR ACCELERER VOS DEMARCHES
PAIEMENT
PAR CARTE BANCAIRE**



SUR PLACE OU PAR TELEPHONE

N° 11

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO (20000), du 12 septembre 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : D&CO BATIMENTS
Siège : Résidence des Îles, Bâtiment C, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio,
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.000,00 euros
Objet : Maçonnerie générale et travaux de couverture.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean-François, Fernand, Marcel DAMIANI, demeurant Résidence des Îles, Bâtiment C, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 12

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 13 septembre 2023.

Forme : SASU
Dénomination : DENTALIUM
Capital : 1.000 €
Siège social : Rés les Aloès, bât D, rue Albert Decaris, 20000 Ajaccio.

Objet : Fabrication, réparation, vente de prothèses fixes ou mobiles

Durée : 99 ans
Président : DUDOIT Arthur Jacques Marcel
Immatriculation : RCS Ajaccio.

**MODIFICATION
GERANT**

N° 13

HOTEL CASTELLU ROSSU

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 45.734,71 euros

Siège social : Lieu-dit Castello Rosso

20290 Lucciana

324 094 044 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07 septembre 2023 :

Le nom de GUIDONI Joséphine, nouveau Gérant, demeurant Route de l'Aéroport, 20290 LUCCIANA, a été substitué dans les statuts à celui de MICHELI Antoine. L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 14

CASTELLU SARL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7648 euros

Siège social : Route de l'aéroport

Crucetta - 20290 Lucciana

443 242 284 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07 septembre 2023 :

Le nom de GUIDONI Joséphine, nouveau Gérant, demeurant Route de l'Aéroport, 20290 LUCCIANA, a été substitué dans les statuts à celui de MICHELI Antoine. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 15

**AVIS DE REMPLACEMENT
DU GERANT**

Suivant assemblée générale en date du 31 août 2023, Madame CAPPÀ Giuseppina née le 24 décembre 1959 à STRONGOLI, Italie, de nationalité Italienne demeurant à VIA FRANCESCO, SAVERIO NITTI 21-00191 ROME (ITALIE), a été nommée Gérant de la société REGIS GRAND FRANCE, société civile, au capital de 1000 euros, R.C.S AJACCIO N° 488 531 351, dont le siège social est Ile Cavallo - 20169 BONIFACIO, à compter du 31/08/2023, en remplacement de Monsieur BELLINI Gianfilippo, gérant démissionnaire.

Pour avis et mention,

**MODIFICATION
SIEGE SOCIAL**

N° 16

DM INVEST

SARL au capital de 450.000 Euros

Siège social : Pernicaggio

20167 Sarrola-Carcopino

817 397 250 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 24/08/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de SARROLA-CARCOPINO [20167], Pernicaggio à AJACCIO [20000], Immeuble les Trois D, At, Montée de Cacalovu, Parc Berthault, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

SAS JMR

Forme : SASU-Capital : 500.00 euros

Siège : 68, Lot de La Maraninca

20290 Lucciana-RCS 88438187200016

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 août 2023, L'Associé unique a décidé de transférer le siège social de 68, LOT DE LA MARANINCA, 20290 LUCCIANA à 148, rue François LOTA - ZI ERBAJOLA - 20600 FURIANI à compter du 01 septembre 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 18

AVIS

Par assemblée du 1er août 2023, les associés de la société CIUCCIAGHJE, SARL au capital de 2000 euros [825 072 424 RCS Bastia] ont décidé de transférer le siège social de lieu-dit Galeries d'Alzete II - 20221 Cervione à chez Groupe Baldassari - ZA Erabajola - Pastoreccia - 20600 Bastia.

N° 19

AVIS

Par décision unanime du 13 septembre 2023, les associés de la société INTI INGENIERIE, SAS au capital de 1000 € [881 155 584 RCS Bastia], ont décidé de transférer le siège social de ZA Campo Vallone - lot 10B - 20620 Biguglia à ZA Erabajola - lieu-dit Pastoreccia - 20600 Bastia, à compter du 1er août 2023.

N° 20

AVIS

Par décision du 18 septembre 2023, l'associé unique de la société BAFECO, SAS au capital de 1000 € [889077426 RCS Bastia] a décidé de transférer le siège social de ZA Campo Vallone - lot 10B - 20620 Biguglia à ZA Erabajola - lieu-dit Pastoreccia - 20600 Bastia, à compter du 1er août 2023.

N° 21

AVIS

Par décision du 1er août 2023, l'associé unique de la société GROUPE BALDASSARI, SAS au capital de 450.750 € [814654091 RCS Bastia] a décidé de transférer le siège social de ZA Campo Vallone, lot 10B, 20620 Biguglia à ZA Erabajola, lieu-dit Pastoreccia, 20600 Bastia.

N° 22

FIDUCIAIRE SECURITE

Société à Responsabilité limitée

Au capital de 7.700.00 Euros

Siège social : Résidence La Mormorana

20290 Borgo

R C S : Bastia B.488.377.359

Aux termes d'une délibération en date du 18 Septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer l'établissement secondaire.
De : 13, RUE LUCE DE CASABIANCA - 20200 BASTIA. À : 15-17 RUE LUCE DE CASABIANCA - 20200 BASTIA.

À compter du 18 Septembre 2023.

Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

J3As

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 495, rue de Tamaris

82000 Montauban

828 247 064 RCS Montauban

**MODIFICATION
DU SIÈGE SOCIAL**

Suite aux décisions du 15 septembre 2022, le siège social de la société «J3As», immatriculée au RCS de Montauban sous le numéro 828 247 064, a été transféré de 495, rue de Tamaris, 82000 MONTAUBAN à Route de Viggianello, Lieu-dit Trevole, 20110 VIGGIANELLO à compter du 15 septembre 2022. La société «J3As» qui, en raison de son nouveau siège, sera immatriculée au RCS d' Ajaccio, est une SAS au capital de 10.000 Euros, constituée pour une durée de 99 ans et ayant pour objet l'achat, la vente et le dépôt-vente de véhicules d'exception, l'activité de garage, réparations de tous véhicules et prestations de mécanique, la carrosserie, la tôlerie et la peinture sur véhicules légers et le président est la société AUBINEY, SARL dont le siège social est à AUTY [82220] Lieu-dit Toche, immatriculée au RCS de Montauban sous le numéro 507 657 799.

Pour avis,

N° 24

**SOCIETE INSULAIRE
DE PROTECTION
ELECTRONIQUE SAS**

Au capital de 10.000 €

Siège social : route de Trova

La Trova - 20167 Alata

814 329 462 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2023, l'AGE des associés de la SAS SOCIETE INSULAIRE DE PROTECTION ELECTRONIQUE a décidé de transférer le siège social du route de Trova - la Trova - 20167 ALATA et l'établissement principal sis Le Stiletto - 20090 AJACCIO au LES ATELIERS DE SUARTELLO - Chemin de Suartello - Lot 217 - 20090 AJACCIO et ce à compter du 01.09.2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président.

N° 25

IMPIAGHJERA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000.00 Euros

Siège social :

19, Rue Luce de Casabianca

20200 Bastia

R.C.S : B 889.639.738

Aux termes d'une délibération en date du 15 Septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social.

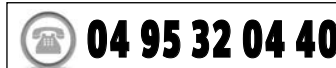
De : 19, RUE LUCE DE CASABIANCA - 20200 BASTIA.

À : CENTRE A MURZA - LIEU-DIT CAMPO META - 20600 FURIANI.

À compter du 15 Septembre 2023.

Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,



N° 26

U REBINCU

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000,00 Euros
Siège social :
19, Rue Luce de Casabianca
20200 Bastia
R.C.S. : B 889.639.738

Aux termes d'une délibération en date du 15 Septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social.

De : 19, RUE LUCE DE CASABIANCA - 20200 BASTIA.

À : CENTRE A MURZA - LIEU-DIT CAMPO META - 20600 FURIANI.

À compter du 15 Septembre 2023.

Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

N° 27

GHJUVA

Société par Actions Simplifiées
Au capital de 663.000,00 Euros
Siège social :
15-17, Rue Luce de Casabianca
20200 Bastia
R.C.S. : B 509.632.345

Aux termes d'une délibération en date du 15 Septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social.

De : 15-17, RUE LUCE DE CASABIANCA - 20200 BASTIA.

À : CENTRE A MURZA - LIEU-DIT CAMPO META - 20600 FURIANI.

À compter du 15 Septembre 2023.

Et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

N° 28

MISTRAL

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
Chez Mme Marie Paule DONADIO
Lot. Luciani - 20167 Alata
RCS Ajaccio 899 539 720

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social et établissement principal du Chez Mme Marie Paule DONADIO - LOT. LUCIANI - 20167 ALATA au LES ATELIERS DE SUARTELLO - Chemin de Suartello - Lot 217 - 20090 AJACCIO à compter du 01/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 29

DONNA IMMOBILIER

SAS au capital de 2.500 €
Siège social : La Chapelle
Couvent des Capanelles
4, Route de Ville - 20200 Bastia
910 387 083 RCS de Bastia

Le 03/01/2023, le Président a décidé de nommer Directeur Général, Mme Arièle MARTINETTI, Pont de l'OSO CASONE, 20137 PORTO-VECCHIO en remplacement de Mme Marine MATTEI.

Mention au RCS de Bastia.

N° 30

SAS O'20144

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Lieu-dit Pinarello - Zonza
20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

**AVIS DE PUBLICITE
DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2016**

**MODIFICATION DE L'OBJET
SOCIAL ET TRANSFERT
DU SIÈGE SOCIAL**

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2016, il a été décidé de modifier l'objet social et de transférer le siège social à compter du 31 Décembre 2016.

Transfert du siège social :

- Le siège social situé initialement au Lieu-dit PINARELLO, Zonza, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio est transféré à l'adresse suivante : 87, STRITTA DI RINAGHJA - 20137 SAN GAVINO DI CARBINI. L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.

Objet Social :

L'article "2" des statuts a été modifié comme suit :

* Ancienne mention :

ARTICLE 2 OBJET

La société a pour objet : La création, l'acquisition, l'exploitation et la gestion, de tout commerce de restauration.

* Nouvelle mention :

ARTICLE 2 OBJET

LA SOCIETE A POUR OBJET :

La société a pour objet : Traiteur, service à domicile, organisation d'événements. Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis et mention, Le Président.

N° 31

ICAN

Société à Responsabilité Limitée
Transformée
En Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : U Mucchiello
20243 Prunelli Di Fiumorbu
482 993 391 RCS Bastia-20200

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 11 septembre 2023, l'associé unique a décidé :

- La transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Patrick Durieux.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son Président, Monsieur Patrick Durieux, demeurant U Mucchiello, 20243 Prunelli di Fiumorbu

- d'étendre l'objet social à l'activité de gestion immobilière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 32

CORSE AUDIT

Société d'Exercice
Libéral par Actions Simplifiée
Au capital de 380.000 euros
Siège social :
Zone Industrielle du Vazzio
Forum du Vazzio, CS 90009
20700 Ajaccio Cedex 9
393 418 280 RCS Ajaccio

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023, Mme Caroline, Bernadette, Thérèse QUENU, demeurant Lieu-dit Favale, Place de l'Eglise, 20129 BASTELICACCIA et M. Jacques-Pierre MEREU, demeurant 16, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO, ont été nommés Directeurs Généraux de la société.

Pour avis, le Président.



N° 33

AIR CORSICA

SAEM à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 15.015.520 €
Siège social :
Aéroport Napoléon-Bonaparte
20186 Ajaccio Cedex 2
RCS : B 349 638 395

**NOMINATION
D'UN TROISIEME
MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2023, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Pierre MURACCIOLE, membre du Directoire pour la durée restant à courir.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis et mention,

Le Président du Directoire.

N° 34

AVIS

Par décision du 1er août 2023, l'associé unique de la société BVP INGENIERIE, SAS au capital de 610 €, [812 773 554 RCS Bastia], a décidé de transférer le siège social ZA Campo Vallone, lot 10B, 20620 Biguglia à ZA Erabajolo, lieu-dit Pastoreccia et d'étendre l'objet social aux activités de génie maritime et fluvial et l'aménagement du littoral, aux ouvrages et équipements portuaires (quais, pontons, réseaux, dragage, aire technique carénage, avitaillement, cale de mise à l'eau, à la protection et à l'organisation du littoral au travers d'aménagements spécialisés et adaptés : rechargement de plage, digue de protection, coffre d'amarrage, le Génie fluvial associé à la protection et à l'aménagement des berges et des cours d'eau : reprise de berges, protection contre les crues, aménagement de passes à anguilles, études environnementales.

N° 35

COREVAL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 601.301 euros
Siège social :
Zone Industrielle du Vazzio
Forum du Vazzio, CS 90009
20700 Ajaccio Cedex 9
511 255 325 RCS Ajaccio

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023, M. Lionel, Raymond, Séraphin BERETTA, demeurant Lieu-dit Levidello, 20167 AFA et M. Jacques-Pierre MEREU, demeurant 16, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO, ont été nommés Directeurs Généraux de la société.

Pour avis, le Président.

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

N° 36



FJN

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.505.000 euros
Porté à 1793800 euros
Siège social : Hameau de Purizzone
20270 Antisanti
849 788 245 RCS Bastia

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juillet 2023 que le capital social a été augmenté de 288.800 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million sept cent quatre-vingt-treize mille huit cent euros [1.793.800 euros].

Il est divisé en 179.380 actions de 10 euros chacune, de même catégorie, attribuées en totalité à l'associé unique.

Pour avis,

Le Président.

N° 37



JCP

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.501.000 euros
Porté à 1.789.800 euros
Siège social :
Chez M. Jean-Christophe Palmieri
12, Rue de La Libération
20620 Biguglia
899 594 170 RCS Bastia

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 juillet 2023 que le capital social a été augmenté de 288.800 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

* Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million sept cent quatre-vingt-neuf mille huit cent euros [1.789.800 euros].

Il est divisé en 178.980 actions de 10 euros chacune, de même catégorie, attribuées en totalité à l'associé unique.

Pour avis,

Le Président.

04 95 32 89 92

EXTRAIT DE JUGEMENT

N° 38

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

CEREZO FLORENCE

Marine de Venzolasca - Lot 26
Route de Cap Sud - Lot Mucchiatana
20215 Venzolasca

Activité : Vente de bijoux fantaisies, sacs, foulards

RCS Bastia : A 917 558 546, 2022 A 374
Date de cessation des paiements : 01/04/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 39

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

BOULANGERIE PÂTISSERIE
DU PHARE (SARL)

Alistro - 20230 San-Nicolaio

Activité : Boulangerie - Pâtisserie

RCS Bastia : B 502 551 773, 2008 B 72
Date de cessation des paiements : 31/03/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 40

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

DA SILVA CUNHA Vera Lucia
Centre Commercial Monte Stello
LUMINOUS COIFFURE
20290 Borgo

Activité : Coiffure

Identifiée au Répertoire SIRENE :

850 680 398

Date de cessation des paiements : 31/07/2023

Mandataire Judiciaire : .../...

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
15, boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 41

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

SOCIETE PROFESSIONNELLE
DU BÂTIMENT (SAS)
Lotissement Arbuçetta
Imm Imhotep - 20620 Biguglia

Activité : Tous travaux de constructions, second oeuvre, ravalement de façade, travaux de tous oeuvres dans le bâtiment pour des marchés publics ou privés.

RCS Bastia : B 834 785 818, 2018 B 44

Date de cessation des paiements : 13/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 42

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

ZENIN Denis
rue Marcel Paul
Lot n° 36 - Le Cézanne
20200 Bastia

Activité : Activité de travaux de peinture et vitrerie

Identifiée au Répertoire Sirene sous l'identifiée Siren 838 686 590

Date de cessation des paiements : 13/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.



N° 43

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

COTE PLAGE SAS (SAS)
Riva-Bella
20230 Linguizzetta

Activité : Bar Restaurant

RCS Bastia : B 843 861 733, 2018 B 802

Date de cessation des paiements : 31/12/2022

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 44

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

MCA DECO (SAS)

Route de l'Aéroport

Lieu-dit Mezzanotte-20214 Calenzana

Activité : Pose de plaques de plâtre peinture

RCS Bastia : B 808 247 035, 2014 B 648

Date de cessation des paiements : 10/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 45

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Sauvegarde à l'égard de :

TECHNIC'ALARM (SARL)
Centre Commercial Ficabrana
20620 Biguglia

Activité : Achat, vente, pose, installation et entretien de tout matériel de Protection et de lutte contre le vol et l'incendie par tous procédés mécaniques, électroniques, vidéographiques, ainsi que la pose, l'installation et l'entretien de tous matériaux électriques et électroniques. Surveillance par tous moyens de tous locaux industriels, commerciaux ou d'habitation.

RCS Bastia : B 348 486 820, 88 B 207
Mandataire Judiciaire : .../...

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]
15, boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 46

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

I BISCOTTI DI GHJISEPPU (SAS)
Lieu-Dit Cavignoni

Santa Maria Poggio - 20221 Cervione
Activité : Fabrication et vente de biscuits achat et vente de produits régionaux. Organisation d'événements, vente de produits lors d'événements exceptionnels

RCS Bastia : B 840 119 929, 2018 B 419

Date de cessation des paiements : 13/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 47

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

S.A.S.U LAKDECO BAT (SAS)
App N1 - Village
Domaine Pellegrini
20230 Linguizzetta

Activité : La réalisation de tous travaux de bâtiments, maçonnerie générale, carrelage, cloisons, peintures, enduits décorations. Agencements aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels

RCS Bastia : B 818 932 840, 2016 B 161

Date de cessation des paiements : 13/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
[Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA]

15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,
La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.



N° 48

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

FERREIRA BARBOSA Sergio Manuel
Lieu-dit Cruciata
T10 - Maison Antonetti
20215 Venzolasca

Activité : Travaux de revêtement des sols et des murs

Identifié au repertoire SIRENE :

523 351 039

Date de cessation des paiements : 17/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 49

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

L'INSTANT (SARL)
Lieu-Dit Alistro
San-Giuliano
20230 San-Nicolao

Activité : Salon de thé, débit de boissons (2ème cat.), vente de produits épicerie fine

RCS Bastia : B 530 973 486, 2011 B 119

Date de cessation des paiements : 31/03/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 50

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

ASM CONSTRUCTION (SAS)
Monticciolo
20230 San-Nicolao

Activité : Construction de maisons osatures bois contractant général

RCS Bastia : B 839 031 200, 2018 B 312

Date de cessation des paiements : 13/07/2023

Liquidateur : .../...

SELARL ETUDE BALINCOURT

(Me Frédéric TORELLI

et Me Guillaume LARCENA)

15, Boulevard du Général de Gaulle

20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 51

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

IN-GEO (SAS)
Parc d'Activités de Purettonne
BP 98 - 20290 Borgo

Activité : Développement de toutes les énergies renouvelables

RCS Bastia : B 793 626 938, 2013 B 305

Date de cessation des paiements : 25/07/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.



N° 52

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

ORIENTE BTP (SARL)
Paesolu Di Prunete
20221 Cervione

Activité : Bâtiment, travaux publics, commercialisation de lots à bâtir

RCS Bastia : B 805 111 184, 2014 B 567

Date de cessation des paiements : 26/07/2023

Mandataire Judiciaire :

SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 53

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

C.N.S (SAS)-Zone Industrielle Purrettonne
17, Allée Bleue - 20290 Borgo

Activité : Nettoyage industriel et services associés

RCS Bastia : B 837 817 352, 2018 B 168

Date de cessation des paiements : 01/07/2023

Mandataire Judiciaire :

SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

N° 54

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 12/09/2023, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

AMARCOR'S (SAS)
Casamozza - 20290 Lucciana

Activité : Shipchandler

RCS Bastia : B 820 629 343, 2016 B 422

Date de cessation des paiements : 14/06/2023

Liquidateur :

SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait,

La Selarl Casanova & Benedetti,
Greffier.

DISSOLUTION LIQUIDATION

N° 55

ENTRETIEN PISCINE CORSE

SASU au capital de 500,00 €

Siège social : Lot Santa Catalina

76, rue des Noyers - 20290 Borgo

RCS Bastia : 841 139 058

AVIS DE CLÔTURE

Par décision du 16/08/2023, les associés statuant au vu du rapport du liquidateur a :

- Approuvé les comptes de liquidation,
- Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- Décidé la répartition du produit net et de la liquidation,
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation,
- Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia. Mention : RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 56

**SAS PINSON - EON**

1, rue de Rennes

35360 Montauban de Bretagne

Dénomination : MARY

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 167,69 euros

Siège social : Hameau de Pozzaccio

20138 Coti-Chiavari

RCS Ajaccio : 350 731 766

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 06 Juin 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Le siège de la liquidation est situé 23, rue Jeanne Jugan à RENNES [35000], adresse à laquelle la correspondance doit être adressée.

Madame Patricia BACHELIER, demeurant 23, rue Jeanne Jugan à 35000 RENNES a été nommée liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour Avis, Le liquidateur.

N° 57

GREGGY

Entreprise Unipersonnelle

A Responsabilité Limitée

Au capital de 1.000 Euros

Siège social : Sant'Andria

20167 Alata-841.544.190 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE

Par décision de l'associé unique en date du 30 Mai 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Grégory PEPI, Gérant, demeurant Sant'Andria, 20167 ALATA, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Grégory PEPI, Sant'Andria, 20167 ALATA, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.
Pour avis, Le Gérant.

N° 58

CC,

Société Civile Immobilière

En liquidation,

Au capital de 1000 euros

Siège social : 1, Lotissement Linaccia

20220 Monticello

529 227 324 RCS Bastia

Suivant décision collective des associés en date du 27/02/2023, il résulte que : Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur Monsieur Joao Casimiro FERREIRA DE AMORIM, demeurant 1, Lotissement Linaccia, 20220 Monticello et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Mention sera faite au RCS : Bastia.

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Santa Maria Siché
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21200312300016
Ville : Santa-Maria-Siché - Code Postal : 20190
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :
https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do
Identifiant interne de la consultation : 2023 AEP TRVX
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Guglielmi Guillaume
Adresse mail du contact : Mairiesantamariasiche@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : +33 0495257542

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Se référer au règlement de consultation
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Se référer au règlement de consultation
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
Se référer au règlement de consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 30 octobre 2023 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : VALEUR TECHNIQUE 60% / PRIX DES PRESTATIONS 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX Réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable du village
Code CPV principal
Descripteur principal : 45232150
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : TRAVAUX VOIRIE
Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers,
Lieu principal d'exécution du marché : Commune Santa Maria Siché
Durée du marché (en mois) : 15
Valeur estimée [H.T.] : 1474402.00 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite [si oui] : Prendre un rendez-vous auprès de du BET MORETTI
M. MORETTI 04.95.22.01.87
Date d'envoi du présent avis : 19/09/2023.

Commune de AREGNO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1 - Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AREGNO
Mairie d'Areagno - Place de l'église - 20220 AREGNO
Tél 04.95.61.70.34 - Fax 04.95.61.78.68
Mail : mairie.areagno@orange.fr
- 2 - Objet du marché : REFLECTION DES RUELLAS DU HAMEAU DE TORRE
- 3 - Durée du marché ou délais d'exécution : fixé dans l'Acte d'Engagement
- 4 - Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.
- 5 - Procédure : Procédure Adaptée en application de l'article R2123-1 du code de la commande publique.
- 6 - Conditions de participation : Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément aux articles L2141-1 à 5 du code de la commande publique.
- 7 - Date limite de réception des offres : LUNDI 16 OCTOBRE à 12 h 00 heures
- 8 - Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci.
- 9 - Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 14 Septembre 2023
- 10 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers de consultation seront téléchargés gratuitement sur le site du profil acheteur :
<https://www.e-marchespublics.com/>
- 11 - Modalités de remise des candidatures et des offres : Les offres seront remises obligatoirement par voie dématérialisée sur le site du profil acheteur.
- 12 - Renseignements complémentaires :
Obtention de renseignements d'ordre administratif :
Après du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus
Obtention de renseignements d'ordre technique :
Après du Cabinet Blasini
11, bis Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA
Tél. : 04.95.31.16.27 - Fax : 04.95.32.29.23
contact@cabinet-blasini.fr

Le Maire David Calassa.

COMMUNE DE LINGUIZZETTA

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
(DEUXIÈME CONSULTATION)

MARCHÉ DE TRAVAUX

LA PRESENTE CONSULTATION FAIT SUITE
À UNE CONSULTATION CLASSEE INFRACTUEUSE
POUR CERTAINS LOTS

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE LINGUIZZETTA
Mairie annexe-Bravone
20230 LINGUIZZETTA
Tel : 04.95.38.90.10
Email : mairie.linguizzetta@wanadoo.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Correspondant : Monsieur le Maire
Objet du marché : Travaux de construction de commerces communaux - CŒUR DE BRAVONE

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le DCE.

Relance suite à une consultation déclarée infructueuse pour les lots n°1 (Terrassements-GO-VRD), n° 6 (Plomberie-CVC), n° 9 (Serrurerie-Ferronnerie)

Variantes libres : Non autorisées

Variantes exigées : Non prévues

Procédure : Procédure adaptée [articles L.2123-1 et R.2123-1¹ du Code de la commande publique]. Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier selon les modalités décrites dans le règlement de la consultation.

Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution : 12 mois

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Décembre 2023

Critères de sélection des candidatures :

Garanties et capacités techniques et financières, Capacités professionnelles (se référer au règlement de consultation)

Documents justificatifs à produire dans le cadre de la candidature :

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr ou le DUME.

Ils comprendront ou seront complétés par les éléments suivants prévus aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique, intervenant pour la sélection des candidatures.

Ces éléments sont énumérés au règlement de la consultation.

A l'attribution du marché, le ou les candidats retenus produiront les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur pondération (comme défini dans le règlement de consultation)

La valeur technique : 60%

Le prix des prestations : 40%

Date limite de réception des candidatures et des offres :

* Le vendredi 20 octobre 2023 à 12 heures

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modes de retrait des documents de la consultation :

Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis de marché via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>.

Il est conseillé aux candidats de s'identifier sur le site et d'indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique tout au long de la procédure.

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus : Les candidats devront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatspublicscorse.com>

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plateforme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Bastia
Chemin Montepiano
20407 BASTIA Cedex
Tél : 04.95.32.88.66 - Fax : 04.95.32.38.55
courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : 19 septembre 2023.

Le Maire,
Séverin MEDORI.

ANNONCES LÉGALES

Nous traitons les annonces jusqu'au mardi 16 heures
pour une parution le samedi en kiosque.

Par e-mail : al-informateurcorse@orange.fr

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur

Avenue Paul Giacobbi

BP 678 - 20601 BASTIA - Cedex

Tél : 04 95 30 93 93 - Fax : 04 95 30 50 29

mèl : direction@oehc.fr

web : http://www.oehc.fr

SIRET 33043264200016

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX DE REALISATION DU BY-PASS - SURPRESSEUR DE PERI

Référence acheteur : 2023-050-SI

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Avenue Paul Giacobbi - 20601 BASTIA

Durée : 4 mois.

Classification CPV :

Principale : 45231110 - Travaux de pose de conduites

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au règlement de consultation

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

35% Valeur technique,

20% L'organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution des travaux,

5% Performances en matière de protection de l'environnement,

40% Prix.

Renseignements d'ordre administratifs :

CELLULE MARCHE

Tél : 04 95 30 93 28

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 13/10/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 19/09/23

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.oehc.fr>.**DERNIERES MINUTES**

N° 63

SCI PHENIX

Société Civile Immobilière

Capital : 1000,00 €

Siège : Pietranera

20, route de San Martino

20200 San Martino Di Lota

RCS Bastia 753 898 162

CHANGEMENT GERANT

Par assemblée générale extraordinaire en date à San Martino di Lota du 01/08/2023. Mme GARDE Colette Marie demeurant à 24, route de San Martino, 20200 San Martino di Lota a été nommée Gérante de la société à compter du 01/08/2023, en remplacement de M. RAFFALLI Jean-Pierre, démissionnaire.

Pour avis,

N° 64

RECTIFICATIF

Dans l'annonce de la constitution de la société CDP, parue dans « l'Informateur Corse Nouvelle » n° 6988 du 28 juillet 2023, il fallait lire, pour l'adresse du siège social : « lieu-dit Cannicchio » au lieu de : « route de la mer ».

Pour avis,

REFERENCE CHR

Société par Actions Simplifiée

En liquidation

Au capital de 500 euros

Siège social :

6, Rue Capitaine Franceschetti

20270 Aleria

847 551 322 RCS Bastia

Par décision du 17 mars 2023, la société AGENCE REFERENCE RECRUTEMENTS HOTELIERIE RESTAURATION CONSEILS, Société par actions simplifiée au capital de 500 euros, dont le siège social est 6, RUE CAPITAINE FRANCESCHETTI, 20270 ALERIA, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 893 186 833 a, en sa qualité d'associée unique de la société REFERENCE CHR, décidé la dissolution anticipée de ladite Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-1 à L.237-13 du code de commerce.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BASTIA, Palais de justice, 20297 Bastia.

Pour Avis, Le Président.

N° 67

REFERENCE CHR

Société par Actions Simplifiée

En liquidation

Au capital de 500 euros

Siège social :

6, Rue Capitaine Franceschetti

20270 Aleria

Siège de liquidation :

6, Rue Capitaine Franceschetti

20270 Aleria

847 551 322 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 17 avril 2023 au 6, RUE CAPITAINE FRANCESCHETTI - 20270 ALERIA, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric ANGELI, demeurant 6, RUE CAPITAINE FRANCESCHETTI, 20270 ALERIA, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 68

SNT CUSTOMS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : 117, Stretta Abeloni

20290 Lucciana

885 374 439 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2023 : Les associés, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte S.S.P en date à Bastia du 1er septembre 2023, L'entreprise individuelle MENDEZ RICHARD, dont le siège social est à BASTIA [20200], Rue SISCO n°7, dont le numéro d'identification est 327 846 424, au RCS de Bastia a donné en location gérance à la SAS M.D.J.M, au capital de 300 €, dont le siège social est à 3, Boulevard Général De Gaulle, 20200 Bastia immatriculée au RCS de Bastia sous le n° (en cours de formation et d'immatriculation), un Fonds de commerce de débit de boissons avec une licence de 4ème catégorie, une crêperie, une vente de sandwiches, un salon de thé et une petite restauration, exploité sous l'enseigne "LE RALLYE" situé au 03, boulevard général De Gaulle, 20200 Bastia pour lequel le bailleur remplit les conditions requises par l'article L.141-3 du Code de Commerce, pour une durée d'une année à compter du 1er septembre 2023 renouvelable par tacite reconduction.

N° 70

ADDUNITI

SAS en liquidation

Au capital de 5 000 euros

Siège de liquidation :

11, Rue de la Citadelle

20137 Porto-Vecchio

848 672 960 RCS Ajaccio

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/12/22 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean Pascal TERRAZZONI, demeurant 11, Rue de la Citadelle, 20137 PORTO-VECCHIO, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 71

EPICERIE CASTELLANI

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Place de la Fontaine

20115 Piana - 900777343 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 4 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,
La Présidente.

N° 72

M.N BATIMENT

SARL au capital de 1000 euros

Siège social : Antisanti

20270 Antisanti

524 131 927 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 18/09/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance.

Annonces légales

**TRANSMETTEZ
VOS FICHIERS AU FORMAT WORD**



votre contact : **Albert TAPIERO**

☎ **04 95 32 89 92 / 06 41 58 40 23**

al-informateurcorse@orange.fr

COUPE DU MONDE DE RUGBY

REGARD SUR L'OVALIE EN CORSE



Photo via Olwen Favereaux

La Coupe du monde de rugby qui se déroule actuellement en France et, à cette occasion, la préparation des Springbocks en Corse ont mis un coup de projecteur sur la pratique du rugby dans l'île qui, comme ailleurs, se féminise. Entretien avec Olwen Favereaux, alternante à la ligue Corse de rugby et joueuse dans l'équipe féminine du Rugby Club de Lucciana.

Interview réalisée par Christophe GIUDICELLI

Comment en êtes-vous arrivée à pratiquer le rugby ?

C'est un peu grâce à mon père qui était joueur quand il était jeune, mais c'est à l'université que j'ai commencé à jouer. C'était en loisirs, avec les garçons, mais nous n'étions pas assez pour constituer une équipe féminine. Mon entraîneur m'avait alors conseillé d'aller chez les Ponettes, qui à l'époque était la seule équipe féminine en Corse. J'y ai joué ailier pendant trois mois. Quand j'ai terminé l'université, je me suis inscrite pour faire un Brevet professionnel de sport [BPJEPS]. Par la suite, j'ai été engagée comme

bénévole au Bastia XV, et j'ai participé à la création de la section loisirs du club. Mais le placage me manquait ! Puis le club de Lucciana a lancé une équipe féminine, donc je vais reprendre ma place.

Vous avez donc commencé à pratiquer le rugby sur le tard...

Quand on est une fille, ce n'est pas facile de commencer le rugby. Il n'y a pas beaucoup de joueuses, d'équipes, et ça fait aussi peur aux mamans. Par ailleurs jouer avec les garçons, c'était un peu compliqué.

La ligue corse de rugby, qui comptait 1061 licenciés en 2017, rassemble neuf clubs: le Bastia XV; le RC Nebbiu; le Corte rugby club; le RC Lucciana qui a vu le jour en 1972; le CRAB XV; l'AS Ventiseri XV; le Rugby club ajaccien, premier club de l'île en terme d'effectifs, avec 280 licenciés; l'Isula XV, récent vainqueur de la finale en régionale 2 de la Ligue Sud PACA-Corse face au CRAB XV (deux clubs corses en finale, donc) et Les Ponettes, premier club féminin de l'île, créé en 2014. Si la pratique de ce sport n'est pas aussi populaire dans l'île que peut l'être celle du football, il faut noter qu'elle n'est pas spécialement favorisée ni même encouragée par les instances dont elle relève. On a pu le mesurer récemment avec la relégation en régionale 2 du RCA pour l'exercice 2023-2024. Le club, qui devait censément être maintenu en régionale 1, a été rétrogradé par la Ligue Sud, la raison invoquée étant les coûts de transports jugés trop importants pour les clubs continentaux, « contraints » de se déplacer trop souvent en Corse, et ce d'autant plus avec les montées d'Isula XV et du CRAB XV. Coûts de transport que subissent pourtant, de la même manière, les clubs corses. En 1972, déjà, les deux seuls clubs de rugby qui existaient dans l'île avaient connu un traitement similaire. ■ AN

« Nous avons beaucoup de mamans qui ont leurs enfants à l'école de rugby et qui viennent s'inscrire en loisirs... et qui finalement se régulent ! »

Avez-vous le sentiment que l'image de sport violent que beaucoup associent au rugby freine la pratique féminine ?

Oui, totalement. J'ai pratiqué le judo pendant des années, et je me suis autant blessée voire plus, au judo qu'au rugby. Oui, c'est un sport de contact, mais en niveau amateur ça n'a aucune commune mesure avec ce que l'on voit à la télévision. Cela étant, l'image du rugby reste encore dans l'esprit des personnes, celle d'un sport de garçon.

Vous êtes alternante à la Ligue corse, quels sont les dispositifs mis en place pour favoriser la pratique du rugby féminin ?

Nous avons des conseillers techniques qui sont missionnés pour parler du rugby et notamment du rugby féminin. Nous allons parler aux jeunes filles dans les écoles. Il y a des entraînements avec les garçons mais aussi entre elles pour créer des noyaux solides de joueuses. Et ces dernières années, les médias ont également mis en lumière le rugby féminin en Corse. Actuellement, il y a deux équipes féminines en Corse. Avant l'âge de 15 ans, les filles jouent avec les garçons, puis il y a deux clubs: Les Ponettes, qui est une entente entre plusieurs clubs, et celui de Lucciana qui est en train de se développer. Après, il y a aussi le développement du rugby loisirs. Nous avons de plus en plus d'équipes de rugby à 5 qui se développent dans les clubs. Nous avons beaucoup de mamans qui ont leurs enfants à l'école de rugby et qui viennent s'inscrire en loisirs... et qui finalement se régulent! Elles ne craignent pas la blessure parce qu'il n'y a pas de contacts. La pratique en loisirs peut aider au développement. Il faut savoir aussi que le rugby, c'est plein de petites disciplines. Le rugby classique à 15, le rugby à 7 qui est aussi un sport très exigeant et il y a cette pratique loisirs qui est le rugby à 5, avec des petits tournois dans un esprit vraiment très convivial.

Le dynamisme est donc bien là ?

Oui, avec des personnes vraiment passionnées, même si ce n'est pas le principal sport sur l'île. Nous avons des dirigeants très engagés qui travaillent au développement de ce sport. Nous le voyons avec la mise en place des

matchs de préparations du Top 14 ou encore avec la venue des Springboks fin août dans le cadre de leur préparation pour la Coupe du monde. Nous n'avons pas d'équipes qui jouent à un haut niveau en Corse, ces événements permettent d'avoir une vitrine.

Voir les champions du monde en titre venir se préparer à Biguglia, puis rendre hommage à la Corse au moment de leur présentation pour la Coupe du Monde à Toulon a-t-il permis de mettre un coup de projecteur sur le rugby insulaire ?

Oui, cela a vraiment créé une belle dynamique, même plus que ce à quoi nous nous attendions. Il y a vraiment eu un lien qui s'est noué avec cette équipe. J'étais à Toulon pendant leur discours et il y avait beaucoup d'émotion. Nous avons eu un très bel échange avec les joueurs, le staff. Avec leur présence, nous avons pu toucher toutes les couches de la société. Même celles auxquelles on ne s'attendait pas; le grand public évidemment, mais aussi les institutionnels.

Diplômée en langues étrangères, vous avez servi justement d'interprète aux Springboks. En tant que joueuse de rugby, qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Sur le plan humain, c'est très enrichissant. Ce n'est pas la première équipe professionnelle que je rencontre, ça avait déjà été le cas avec les équipes du Top 14, mais là ce sont les champions du monde, avec des performances sportives impressionnantes. Nous avons pu échanger avec eux, beaucoup de ces joueurs viennent d'un milieu difficile et se sont construits tout seuls, il y avait une belle simplicité. Sur le plan sportif, nous avons pu observer des entraînements d'un niveau international, le travail des entraîneurs.

Que peut-on espérer de cette coupe du monde pour la Corse ?

Favoriser un développement, créer un engouement sur nos territoires qui ne sont pas forcément des terres de rugby comme le sont l'Occitanie ou le Sud-Ouest. Peut-être que cette coupe du monde justement peut aider à faire exister un peu plus le rugby dans notre région. ■

INFLATION ET VIE ÉTUDIANTE

LA CDC ENGAGE UN EFFORT FINANCIER SUPPLÉMENTAIRE



Photo Crous Corse

Du fait de l'inflation grandissante, le quotidien de nombreux étudiants devient de plus en plus difficile. Une situation qui a conduit la Collectivité de Corse à accentuer les efforts financiers en matière de soutien à la vie étudiante pour la rentrée 2023-2024.

Principales mesures renforcées, l'aide aux dépenses de rentrée pour les étudiants boursiers ; l'aide à la restauration et le dispositif d'aides spécifiques ponctuelles.

Cette rentrée universitaire 2023-2024 est placée sous le signe d'une inflation sans précédent, qui suscite l'inquiétude de l'ensemble de la communauté universitaire. À commencer par les nombreux étudiants qui, déjà, lors des précédentes années, ont vu leurs conditions de vie devenir de plus en plus précaires. Face à cette situation, la Collectivité de Corse (CdC) a souhaité intensifier ses efforts en matière de soutien à la vie étudiante. Une volonté qui se concrétise par l'octroi d'une enveloppe budgétaire supplémentaire, en partenariat avec le Crous de Corse, pour renforcer certaines des mesures prévues dans le cadre du *Schéma d'aide à la réussite, à la vie étudiante, à la formation professionnelle et à l'apprentissage 2019-2023* adopté par l'Assemblée de Corse.

C'est le cas pour l'aide aux dépenses de rentrée pour les étudiants boursiers inscrits dans un cursus post-bac en Corse. En 2019, le montant de l'aide s'élevait à 400 €, avant d'être porté à 500 € en 2022. Pour l'année universitaire 2021-2022, la CdC avait permis à 1569 étudiants boursiers de bénéficier de cette aide, pour un montant total de 785 000 €. L'aide a été cette fois réévalué à 600 € et, en raison de l'augmentation constante des demandes et des besoins des étudiants en situation de précarité, pour l'année 2023-2024, le montant global annuel de la subvention que la CdC attribuera au Crous de Corse s'élèvera à 1 020 000 €, pour un prévisionnel de 1700 étudiants boursiers. Effort accentué également sur l'aide à la restauration et la compensation du reste à charge. Le dispositif mis en œuvre durant l'année universitaire 2021-2022 -prise en charge intégrale du tarif du menu social pour les boursiers de 1 € et une prise en charge partielle pour les non boursiers, dont le prix s'élève à 3,30 €, par une compensation de 1 € par repas- doit être reconduit. De ce fait, les repas proposés par le Crous seront gratuits pour les étudiants boursiers (via l'abondement de 1 € par la CdC) tandis que les étudiants non boursiers se verront appliquer un tarif de 2,30 € [là encore, via l'abonde-

ment de 1 € par la CdC]. De plus, les étudiants non boursiers rencontrant des difficultés financières sérieuses pourront eux aussi, à travers une procédure dématérialisée en ligne et sur la base d'une expertise sociale, bénéficier de la gratuité des repas. Cela représente une contribution territoriale de 100 000 €. Autre mesure renforcée, celle qui a trait aux aides spécifiques ponctuelles (ASAP). En effet, les étudiants de l'enseignement supérieur qui rencontrent momentanément des difficultés financières susceptibles de compromettre la poursuite de leurs études peuvent prétendre à une aide spécifique ponctuelle. Les situations sont alors évaluées au cas par cas par une assistante sociale du Crous de Corse. Le montant maximal de l'aide correspond au montant annuel de l'échelon 1 des bourses sur critères sociaux. Pour le Crous de Corse, le budget annuel alloué à ces aides spécifiques s'élève à plus de 420 000 €. Mais au vu du contexte économique et social, la CdC lui attribuera cette année 200 000 € supplémentaires pour renforcer cette mesure. Cet abondement financier vise à permettre de répondre efficacement à une augmentation du nombre de demandes des étudiants fragilisés financièrement, qu'ils soient boursiers ou non boursiers.

Une attention particulière est également apportée à la lutte contre la fracture numérique, avec le fournisseur d'accès Wifirst, choisi par le Crous : la CdC a décidé de prendre à sa charge le coût financier de cette offre internet, pour que les étudiants de l'Université de Corse puissent disposer d'un réseau internet performant. Ainsi, les professionnels de l'hébergement étudiant ne doivent plus seulement fournir une connexion Wifi qui fonctionne, mais doivent offrir un service parfait «24h sur 24», pour permettre aux étudiants d'étudier, communiquer et travailler dans des conditions confortables et sécurisées. Ce projet permet en outre au Crous de poursuivre le développement de la «résidence numérique». La CdC attribuera un montant total de 110 000 €, contre 92 224 € pour l'année d'études 2022-2023. ■ AN

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Lire et faire lire lance un appel aux bénévoles

Co-fondé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, avec le soutien d'un comité composé de 120 auteurs dont Daniel Pennac, Irène Frain, Didier Van Cauwelaert ou Erik Orsenna, l'association Lire et faire lire a lancé le programme national éponyme. Un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales (Unaf). Il a pour objectif de permettre à toujours plus d'enfants de bénéficier de séances de lecture à voix haute, pour construire, selon les mots d'Alexandre Jardin, «une nation de lecteurs». Dans l'objectif de partager le plaisir de la lecture et des livres, des bénévoles de plus de cinquante ans donnent un partie de leur temps libre et interviennent auprès de petits groupes d'enfants dans diverses structures d'accueil collectif: crèches, micro-crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges, bibliothèques, centres de loisirs, ludothèques, musées, associations de quartier, librairies, centres sociaux, relais petite enfance, jardins d'enfants, haltes-garderies, structures médicales, centres d'hébergement, ou encore dans des établissements de protection de l'enfance (foyers, villages d'enfants, pouponnières à caractère social)... Les bénévoles, accompagnés et formés, interviennent une fois par semaine pour des moments de lecture-loisir, sur des temps scolaires, péri ou extra-scolaires. Des coordinations départementales (il en existe donc deux en Corse) animent le développement du programme, accompagnent les bénévoles et assurent le lien avec les structures éducatives, culturelles et sociales. Les séances de lecture sont préparées en concertation avec l'équipe éducative dans le cadre du projet de la structure d'accueil, et sont adaptées aux âges des enfants bénéficiaires [temps de lecture, ouvrages présentés...]. Actuellement, plus de 16 000 bénévoles [ils étaient 20 en Corse-du-Sud et 42 en Haute-Corse en 2022] interviennent partout en France, sur les temps scolaires, péri et extra-scolaires auprès de petits groupes de de 6 à 8 enfants. Toutefois, on peut encore faire plus et mieux. Aussi, Lire et faire lire, relayé en Corse par la Falep, Ligue de l'enseignement de Corse, appelle aujourd'hui à la mobilisation de nouveaux et nouvelles bénévoles. Pour rejoindre le programme, il faut au préalable s'inscrire sur son site (www.lireetfairelire.org>Bénévoles>Devenir bénévole) afin de pouvoir être contacté par un coordinateur départemental. Pour obtenir au préalable de plus amples informations sur les actions de Lire et faire lire proches de chez soi, il est conseillé de contacter le coordinateur de son département (www.lireetfairelire.org>Où nous trouver?). ■ AN



Photothèque de Lire et faire lire

AUTONOMIE

Des maires s'expriment via un questionnaire

Dans le cadre du processus de Beauvau, et en attendant la venue du ministre de l'Intérieur puis du Président de la République (lire par ailleurs), cinq membres du Comité stratégique pour l'avenir de la Corse* ont souhaité recueillir les avis des maires et présidents d'EPCI de Corse. Afin de «mesurer leurs attentes sur les orientations à prendre en matière d'évolution institutionnelle, et ainsi sur le scénario le plus adapté pour notre île» ils ont, via un questionnaire en ligne composé de dix questions, sollicité les 360 maires et 19 présidents d'EPCI de Corse. Cette consultation, ouverte le 22 juin et clôturée le 8 septembre, a eu un taux de réponses assez limité: 34 % des élus sollicités se sont prêtés au jeu. Les résultats, s'ils ne peuvent donc prétendre refléter la vision d'une majorité, ont au moins le mérite de donner un aperçu de la manière dont les participants, dont l'anonymat a été préservé, «en vertu des principes fondateurs de la RGPD» envisagent l'éventuelle évolution. Ainsi, 81 % des répondants sont en faveur d'un statut d'autonomie qui rendrait opérationnelle la possibilité d'adapter les lois et règlements aux spécificités de la Corse, l'option qui doterait la Collectivité de Corse [CdC] «d'un pouvoir législatif dans des domaines établis qui se trouveraient de fait soustraits à la législation nationale» recueillant 19 %. Pour 89 %, la Corse doit rester «une région de métropole à statut particulier au sein de l'ensemble métropolitain», 11 % des participants étant favorables à ce qu'elle sorte de la métropole. Ils ont été 22 % à préférer l'option d'une autonomie fiscale, 78 % privilégiant le maintien des dotations d'État [dotation globale de fonctionnement, dotation de continuité territoriale, etc.] au titre de la solidarité nationale. Sans trop de surprise, 84 % souhaitent que les communes et intercommunalités de Corse continuent à percevoir leurs dotations de la part de l'État plutôt que de voir la CdC «concentrer ces fonds et se charger de la redistribution aux communes et intercommunalités». Large majorité aussi [83 %] pour souscrire à l'idée «que toute évolution statutaire de la Corse doit être validée par un référendum à l'échelle insulaire». Invités à sérier les thèmes qui, dans le cadre du processus devraient permettre de défendre des avancées, les maires mettent en avant la santé et la permanence des soins; le foncier, le logement, l'urbanisme et l'habitat; l'eau et l'assainissement et le développement économique. ■ AN

*Laurent Marcangeli, député Horizons; Valérie Bozzi, et Jean-Martin Mondoloni, co-présidente du groupe «Un Soffiu Novu à l'Assemblée de Corse, Jean Jacques Panunzi, sénateur de la Corse-du-Sud et Stéphane Sbraggia, maire d'Ajaccio

FLUX MÉDICAUX

Marseille: deux nouveaux logements pour les accompagnants

Depuis 2017, l'association Inseme se mobilise pour acquérir des appartements afin d'aider les familles de Corse à faire face aux difficultés d'hébergement qu'elles rencontrent lorsqu'un proche doit être hospitalisé sur le continent, les principales villes concernées par ces flux médicaux étant Marseille, Nice et Paris. Pour ce faire, Inseme a lancé 3 collectes participatives «Un Mois pour Un Toit» afin de récolter en 30 jours un maximum de fonds en faisant appel à la générosité des Corses. Pari remporté pour chaque campagne puisque grâce aux dons des particuliers, partenaires et entreprises, elle a pu acquérir: en 2017 un T2 et un studio à Marseille, près de l'Hôpital de la Timone; en 2019 un T3 à Nice près de la Fondation Lenal et l'hôpital L'Archet; en 2021 un T2 à Paris près de l'hôpital

Necker et en 2022, deux nouveaux studios près de l'Hôpital de la Timone. En 2023, l'association a eu l'opportunité de pouvoir acheter un grand appartement type T3 à Marseille, en face de l'hôpital de la Timone. Après travaux, il sera transformé en deux logements pour héberger les familles confrontées au déplacement médical: un T2 et un studio. Les travaux de transformation débiteront au dernier trimestre de cette année et l'association espère une mise à disposition des familles au premier trimestre 2024. Les délais ne permettant pas de lancer une nouvelle collecte de fonds, l'appartement a donc été acquis en fond propres et grâce à la générosité de partenaires. L'Association A Mob di Bastelica a contribué à hauteur de 18 935 €, récoltés grâce au tour de Corse en mobylette au profit d'Inseme en avril 2023. L'Amicale des Pompiers de Calvi a versé 10 174 € récoltés grâce à la soirée au profit d'Inseme en février 2023. La Fondation La Forêt a participé à hauteur de 10 000 € à travers une convention de partenariat d'un an. ■ AN



Photo Inseme

SANTÉ

Octobre rose: objectif dépistage

58 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés chaque année en France, 12 000 femmes en meurent. Le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier dans le pays pour les femmes et la maladie n'épargne pas la Corse. Sur l'île, près de 300 femmes sont concernées chaque année et 1 femme sur 8 risque de le développer. Comme pour de nombreux cancers, un dépistage précoce permet d'augmenter les chances de survie. On estime qu'avec un cancer du sein rapidement détecté, la patiente obtiendrait un taux de survie de 87 %. C'est avec ces chiffres alarmants, mais aussi l'espoir qu'apporte un dépistage précoce que depuis les années quatre-vingt, tout d'abord dans les pays anglo-saxons puis dans les années quatre-vingt-dix en France, le mois d'octobre, est dédié à sa prévention. De nombreuses actions sont mises en place, mais l'accent est surtout mis sur le dépistage. Trop peu de femmes en Corse ne répondent pas aux appels lancés par la Ligue contre le cancer ou les associations comme La Marie Do. Sur les 26 564 femmes en Corse âgées de 50 à 74 ans, cible de cette campagne de dépistage du cancer du sein, seules 8 069 (30,4 %) ont pris rendez-vous pour une mammographie en 2022. La participation enregistrée en 2021 était de 36,7 %. Des chiffres sur l'île largement inférieurs à la moyenne nationale qui se situe à 50,6 %. Pourtant, la Ligue contre le cancer insiste, la mise en place du dépistage de masse gratuit, plus une seconde lecture par un second radiologue permet chaque année de détecter entre 8 % et 10 % de cancer. Au-delà du dépistage de masse du organisé chaque année au mois d'octobre, c'est aussi toute une série d'actions qui est menée. À Bastia, c'est la traditionnelle marche A Bastiaccia de 4 km qui se déroulera le 1^{er} octobre, suivie d'un concert. Puis, à la fin du mois, une compétition de hand-ball dont les bénéfices seront reversés intégralement à La Marie Do et la Ligue contre le cancer. À titre d'exemple, La Marie Do a reversé en 2022, «un peu plus de 308 000 euros» indique Vanessa Figarella, membre de l'association, à l'occasion de la présentation du programme bastiais d'octobre rose. Ces fonds, récoltés via diverses opérations comme «l'arrondi» chez les commerçants, servent directement aux malades, ou encore permettent d'améliorer la prise en charge dans les hôpitaux. Ils contribuent également à la mise en place des soins supports comme le sport. Claudine Legay, présidente de la Ligue Contre le Cancer pour la Haute-Corse insiste sur le fait que «de plus en plus de malades souhaitent faire du sport». Ce n'est pas le remède miracle mais le sport a tout de même certains effets bénéfiques, avancent les chercheurs. Pour faciliter l'activité physique, «la Ligue contre le cancer distribue une participation d'une centaine d'euros aux malades». Octobre rose est un événement désormais intégré par la population, qui l'identifie bien comme étant dédié à la prévention du cancer du sein. Mais la route est encore longue sur l'île pour atteindre un véritable dépistage de masse. ■ JE

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

13 266

procédures ouvertes entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2023: le nombre de défaillances d'entreprises a augmenté de 35 % par rapport au 2^e trimestre 2022 et dépasse désormais très nettement les niveaux d'avant crise selon Altares. Plus de 9 procédures sur 10 concernent des TPE dont les ¾ sont immédiatement liquidées. Déjà, au 1^{er} trimestre 2023, le niveau des défaillances affichait une augmentation de près de 44 % (mais + 120 % en Corse) par rapport au 1^{er} trimestre 2022.

183

personnes physiques, 180 personnes morales, 37 stagiaires, plus de 850 collaborateurs de cabinets représentent la profession d'expert-comptable en Corse. Via une convention entre son Conseil régional de l'Ordre (CROEC) et l'Agence de développement économique de la Corse (Adec), un plan d'actions permettra à l'Adec de mieux cerner les besoins d'accompagnement financier des entreprises et au CROEC d'être force de proposition et d'appropriation des dispositifs et outils financiers déployés.

3 254 983

passagers ont transité par les ports de commerce de Corse entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2023, soit une hausse de 1,99 % par rapport à la même période en 2022. Toutefois le trafic passagers sur les liaisons régulières nationale accuse une baisse de 6,17 % tandis qu'il a progressé de 12,91 % sur les liaisons régulières internationales. Le trafic passagers lié aux croisières était quant à lui en augmentation de 19,43 % avec un cumul de 334 319 passagers sur 8 mois contre 279 920 passagers en 2022.

CARNETS DE BORD

LES MIGRANTS, LE RN ET LES DEUX CHAMBRES

par Béatrice HOUCARD



Photo Jacques Paquier Creative Commons

Voilà qui devrait faire réfléchir Marine Le Pen: la présidente du Conseil italien, Georgia Meloni, avait déclaré qu'elle viendrait à bout de l'immigration. C'est même sur ce sujet et sur une promesse de grande «fermeté», qu'elle avait obtenu le vote d'une majorité des Italiens en octobre 2022. Las! Depuis le début de l'année, le nombre de migrants a augmenté de 103 %. Plus de 7000 personnes viennent de débarquer sur l'île de Lampedusa, venant de Tunisie dans deux-cents embarcations de fortune. Cette vague migratoire n'est pas exceptionnelle, mais elle vient démontrer que «l'état d'urgence migratoire» décidé par Georgia Meloni n'a pas servi à grand-chose.

Que fait donc la première ministre italienne, élue du parti Fratelli d'Italia, héritier du post-fascisme? Elle en appelle... à l'Union européenne, pourtant vouée aux gémonies pendant sa campagne électorale et avec laquelle elle entendait bien prendre ses distances. Seulement voilà: au-delà des promesses, il y a la réalité. Entre les moulinets de menton et les moulinets dans les meetings d'une part, l'exercice du pouvoir de l'autre, il y a davantage qu'un fossé. Et c'est ainsi que Georgia Meloni s'est ralliée à l'idée d'une politique coordonnée d'immigration avec les institutions européennes.

Difficile, en regardant ce qui se passe en Italie, de ne pas penser à ce que pourrait faire Marine Le Pen au pouvoir en France. Déjà, dès 2017, la présidente du Front national avait abandonné l'idée de sortir de l'Union européenne, jurant qu'il lui suffirait, en cas de victoire, d'aller poser ses conditions à Bruxelles. «*Ben voyons!*» pourrait commenter Éric Zemmour, dont c'est la formule préférée. Face au désastre italien, le Rassemblement national a trouvé la cause: Georgia Meloni n'est pas capable. Le député Sébastien Chenu la juge comme «*une déception absolue*».

Marine Le Pen a préféré aller s'afficher en Italie avec l'autre visage de l'extrême droite italienne, Matteo Salvini, patron de La Ligue et vice-président du Conseil, saluant sa fermeté face aux migrants quand il était ministre de l'Intérieur en 2019. Présentée par ses alliés comme «*la gardienne de l'identité de son peuple contre la culture islamique*», Marine Le Pen a été très claire sur ses préférences en déclarant: «*Lorsque, dans un pays, on a un leader comme Salvini, on sait que c'est le bon*

choix, et même le seul choix!», avant de présenter son projet de «*déclaration des droits des nations et des peuples*» afin de les protéger «*des excès de pouvoir d'organismes supra nationaux ou de structures commerciales*».

Il y a une dizaine d'années, un ancien cadre du RPR, haut-fonctionnaire de métier, avait fait un aller-retour au Front national. Il en était vite revenu, tout étonné de constater que, dans le parti de Marine Le Pen, on croyait que tout était simple. «*Marine Le Pen, disait-il en caricaturant quelque peu, croit que les gouvernants ont un grand tableau devant eux et qu'il suffit d'appuyer sur des boutons pour que ça marche.*» Marine Le Pen l'a redit lors de sa visite à Salvini: «*La volonté politique peut tout*».

La volonté politique est essentielle, en effet. Mais comme le savent tous ceux qui se sont frottés à l'exercice du pouvoir, la réalité est complexe. Georgia Meloni est en train de le découvrir.

170 ÉLECTIONS


Dimanche, les «grands électeurs» éliront 170 sénateurs, soit presque la moitié des 348 sièges de la Haute Assemblée. Sont concernés les départements allant du numéro 37 (Indre-et-Loire) au numéro 66 (Pyrénées-Orientales), plus les huit départements de l'Île-de-France ainsi que la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie. Comme à chaque renouvellement, il se trouve des petits malins pour susurrer que le Sénat ne sert à rien et que l'Assemblée nationale est suffisante pour voter la loi. Ils ont bien tort. Certes, le Sénat n'est pas le lieu où se font et défont les majorités, ni où le débat politique est le plus bruyant. Parfois, c'est vrai, on s'y ennue.

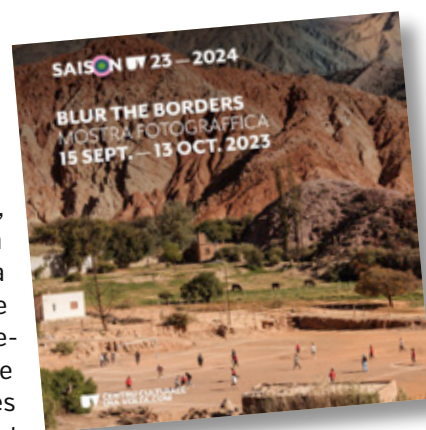
Mais quelle chance d'avoir deux chambres pour étudier les projets de loi, et des sénateurs élus pour six ans pour calmer les ardeurs de députés qui craignent tous les matins d'être renvoyés chez eux par une dissolution! Le Sénat, le plus souvent, apaise les débats et trouve des solutions de compromis, même s'il n'a jamais le dernier mot. Rien ne serait pire, avec une seule assemblée, que de pouvoir voter une loi à la va-vite en écoutant davantage l'émotion que la réflexion. Ne craignons pas d'aller contre les vents dominants: vive le Sénat! ■

EXPOSITION

Blur the borders

Bienalsur, la Biennale internationale d'art contemporain de l'Amérique du Sud a vu le jour en 2016, avec les réunions *Sur Global*, une plateforme de réflexion autour de l'art contemporain, et a continué tout le long de 2017, avec des actions et des expositions proposées par plus de 400 artistes dans 84 lieux répartis sur 32 villes et 16 pays. Organisée par l'Universidad Nacional de Tres de Febrero (UNTREF), dans la province de Buenos Aires, cette biennale vise à créer autour de l'art contemporain un réseau global de collaboration associative institutionnelle qui élimine les distances et les frontières et qui revendique la singularité dans la diversité. Dans le cadre de sa quatrième édition, qui se déroule entre juillet et décembre 2023, un programme international de résidences artistiques a été développé. C'est ainsi qu'une collaboration entre l'UNTREF, le ministère de la Culture d'Arabie Saoudite et le Fonds régional d'art contemporain (Frac) Corsica a donné lieu à des échanges entre Buenos Aires, Riyadh et la Corse: deux artistes de chaque pays (Laura Glusman et Nicolás Janowski pour l'Argentine, Tasneem Alsultan et Moath Alofi pour l'Arabie Saoudite, Laetizia Debain et Sébastien Arrighi pour la Corse), ont effectué une résidence dans l'une des villes hôtes -différente de leur ville d'origine- et travaillé à la production d'œuvres photographiques et de vidéos pour enquêter sur l'expérience urbaine et raconter le lien entre le local et le global. Une sélection des œuvres réalisées lors de ces résidences est présentée simultanément lors de trois expositions organisées dans les villes participantes entre août et octobre.

Du 15 septembre au 11 octobre 2023. Centre culturel Una Volta, Bastia.  04 95 32 12 81 & una-volta.com



MUSIQUE


CorsiClassic

Pour sa huitième édition, le festival CorsiClassic propose des concerts qui permettront au public de découvrir des talents encore peu connus en France et d'en entendre d'autres déjà célèbres. Le répertoire sélectionné va du romantisme allemand à la musique du xx^e siècle, de la musique de chambre au chant lyrique, avec des œuvres où la rigueur et la précision collectives côtoient émotion et joie communicative. Cette année, le quatuor à cordes Agate, qui assure la direction artistique du festival, accueille le pianiste Théo Fouchenneret, révélation soliste instrumental aux Victoires de la musique classique 2018; Kourtney J. Holmes, soprano à l'Opéra de Las Vegas; le clarinettiste et soliste international Bertrand Laude; la violoniste et altiste Seohee Min, violon solo de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg; Hugo et Sacha Pietri, violoncelliste et altiste, lauréats de la bourse Jeunes talents de la Collectivité de Corse. Le 22 septembre, 19h, *Musique en fête*: les artistes du festival se retrouvent sur scène pour un programme festif, avec *Histoire du soldat*, de Stravinsky; *Quintette à deux altos en do majeur* de Mozart, *Élégie* de Massenet, *Berceuse* de Godard, *Yukani* de Weil, *Captive* de Berlioz ainsi que quelques surprises. Le 23, 20h30, *Schubert mania*: les mélodies de Schubert ont fréquemment été empruntées par le cinéma et la publicité, ainsi son quatuor *La jeune fille et la mort*; outre ce véritable « tube », cette soirée est aussi l'occasion d'entendre un lied pour soprano et piano et *Le pâtre sur le rocher*, œuvre pour soprano, clarinette et piano. Le 24, 19 h, *Attention, chefs-d'œuvre!*: une invitation à terminer en beauté son week-end, en compagnie de Mozart et Brahms; le premier offre à la clarinette l'un de ses plus grands morceaux avec un quintette, écrit deux ans avant sa mort, dans lequel il déploie toute la profondeur dont il est capable, en même temps qu'une vitalité toute juvénile tandis que le premier thème, glacé et transparent, du *Sextuor n° 2* en sol mineur de Brahms, pourrait fort bien apporter une fraîcheur bienvenue.

Les 22, 23 et 24 septembre 2023. Cathédrale Santa Maria Assunta d'Ajaccio.  06 61 78 89 94 & quatuoragate.com/corsiclassic/

**The Hyènes**

Réunis en 2006 par Albert Dupontel pour réaliser la bande originale de son film *Enfermés dehors*, Vincent Bosler (guitare), Denis Barthe (batterie), Jean-Paul Roy (guitare) et Olivier Mathios (basse) se sont pris au jeu et ce qui ne devait être qu'une rencontre éphémère a été le début d'une aventure punk rock qui se poursuit encore aujourd'hui. Après un premier album au titre éponyme en 2009, *The Hyènes*, suivi d'une tournée, Le Bordel Tour ont suivi la bande originale de *Despéradiou*, court métrage déjanté, des collaborations musicales inattendues avec Cali, Olivia Ruiz ou Mathias Malzieu, des projets avec les frères Cantona ou les Têtes Raides. En 2012, deuxième opus, *Peace And Loud*, et à nouveau des concerts. En 2014, le dessinateur Thierry Murat embarque The Hyènes dans l'illustration sonore d'une BD-concert d'après sa bande dessinée *Au vent mauvais*. En 2019, Luc Robène succède à Jean-Paul Roy puis Guillaume Schmidt (saxophone, clavier) rejoint la tribu. Durant le confinement, le groupe travaille à une version acoustique de son répertoire et revisite ainsi son troisième album, *Verdure*, et quelques morceaux de ses albums précédents. *The Hyènes Unplugged au Krakatoa* est sorti en novembre 2022. En première partie, le groupe de « garage rock riacquistu » ajaccien Panzetta Paradise formé par Laurent Matteaccioli (basse et chant) et Théo Poli (guitare et chant).

Le 23 septembre 2023, 21 h. L'Aghja, Ajaccio.  04 95 20 41 15 & www.aghja.com





AGIR PLUS

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS

**JUSQU'À 100%
DE VOS TRAVAUX FINANCÉS**

ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

**FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES
PARTENAIRES AGIR PLUS**

Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.



**SCANNEZ-MOI !
RETROUVEZ TOUTES NOS
SOLUTIONS AGIR PLUS.**

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.



© 2015 EDF Energie & Services. Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société EDF Energie & Services est formellement interdite.